



Communiqué de presse
Paris, le 29 avril 2025 – 18h30

Résultats annuels 2024 en amélioration
Un exercice traduisant le nouvel élan stratégique de Hopium
Renforcement de la situation financière et validation du plan de continuation
Une ambition confirmée dans la décarbonation des transports lourds

Paris, le 29 avril 2025 à 18h30 – HOPIUM (FR0014000U63 – ALHPI), la cleantech qui vise à décarboner les transports lourds, annonce la publication de ses comptes annuels 2024, exercice stratégique au cours duquel Hopium a démontré sa capacité à développer une pile à combustible de 100 kW aux caractéristiques et performances inégalées jusqu'à ce jour qui est 30% plus compacte et 20% plus légère que les leaders du marché.

Le succès des essais en conditions réelles, en octobre 2024, a marqué pour Hopium un pas décisif vers la commercialisation de sa technologie innovante de pile à combustible. Ce jalon important a permis à Hopium de recueillir des premières marques d'intérêt commercial très encourageantes. La société a également travaillé à l'élaboration d'un plan de continuation garantissant la pérennité de son activité, plan qui a été présenté le 17 janvier 2025 et qui a emporté l'adhésion des créanciers et des actionnaires de la société, avant d'être validé par le Tribunal des Activités Économiques de Paris le 21 mars 2025¹, permettant de réduire le passif de 35 M€ à 9 M€.

Comme annoncé, les premières ventes de piles à combustible devraient avoir lieu au cours de l'exercice 2025, cependant Hopium a généré son premier chiffre d'affaires lors de cet exercice 2024 via la vente de composants de pile de conception Hopium. Ce dernier étant marginal, les comptes annuels demeurent déficitaires mais ils s'apprécient tout de même significativement, portés par le plein effet des réductions et optimisations des charges d'exploitation opérées au cours de l'exercice 2023.

« Cette année 2024 décisive a été celle du passage de la promesse à la démonstration, celle où notre vision d'un transport lourd décarboné s'est concrétisée par des avancées technologiques majeures et un renforcement de notre trajectoire industrielle et financière. Sur le plan financier, les comptes annuels s'améliorent grâce aux optimisations de coûts engagées dès 2023 et renforcées en 2024. Au cours de cet exercice, nous avons également construit un plan de continuation robuste, présenté en janvier 2025, validé par nos créanciers et actionnaires, puis homologué par le Tribunal des activités économiques de Paris. Cette étape renforce notre solidité et nous permet d'aborder 2025 avec confiance. Ce signal fort nous motive à poursuivre le développement technologique de notre pile à combustible afin de pouvoir proposer d'ici 2030 une solution pour la décarbonation des transports lourds », déclare Stéphane Rabatel, PDG de Hopium.

¹ Communiqués du 17 janvier 2025 et 24 mars 2025

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	31/12/2023	Variation 2024/2023
Produits d'exploitation	25	13	13
Autres charges externes	3 960	2 101	1 859
Impôts, taxes et versements assimilés	35	165	- 130
Salaire et traitements	2 896	7 178	- 4 282
Charges sociales	850	2 479	- 1 629
Autres charges	3	(1)	4
Dotations aux amortissements	377	401	-24
Résultat d'exploitation	(8 096)	(12 311)	4 215
Résultat financier	(46)	(736)	692
Résultat courant avant impôt	(8 143)	(13 047)	4 904
Résultat exceptionnel	(2 642)	(17 807)	15 165
Impôt sur les bénéfices (ou créance CIR)	265	189	76
Résultat net	(10 521)	(30 664)	20 143

Le Conseil d'Administration d'HOPIMUM, réuni le 29 avril 2025, a arrêté les comptes annuels au 31 décembre 2024. Les Commissaires aux comptes du Groupe ont effectué leurs diligences d'audit sur ces comptes.

Au regard de l'art L. 233-16 du Code de commerce, la Société n'est pas soumise à l'obligation de présenter des comptes consolidés.

Lors de l'exercice 2024, Hopium a commercialisé des composants de pile de conception Hopium qui lui ont permis de générer premier un chiffre d'affaires.

Bénéficiant de la réduction de la masse salariale, **les charges d'exploitation** de l'exercice baissent de plus de 4 M€ pour se porter à 8,1 M€ contre 12,3 M€ en 2023.

Ainsi, **les charges de personnels** s'élèvent à 3,7 M€, contre 9,7 M€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 62%. Cette baisse résulte d'une réduction importante des effectifs dans le cadre d'un accord portant sur une rupture conventionnelle collective initié au début l'année 2023, et du plan de sauvegarde de l'entreprise initié en 2023, à la suite de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire. Ainsi, le total des effectifs à la clôture de l'exercice 2024 s'établit à 29 salariés contre 35 salariés lors de son ouverture.

Les autres achats et charges externes reflètent, pour leur part, les nombreux développements réalisés au cours de l'exercice 2024 et s'élèvent à 4,0 M€ au titre de l'exercice 2024, contre 2,1 M€ au titre de l'exercice 2023. Cette hausse concerne les travaux de développement faits sur la pile, la production des prototypes et les frais engagés pour l'installation dans le démonstrateur ainsi que la réalisation des essais sur banc et sur route. A cela viennent également s'ajouter le déménagement dans le nouveau site de production à Saint-Bonnet-de-Mure ainsi que les frais liés à la procédure et à la mise en place des financements ayant permis à Hopium de sortir de redressement.

Le **résultat d'exploitation**, bénéficiant de la baisse des charges de personnel, s'améliore de plus de 4 M€ pour s'établir à - 8,1 M€ contre -12,3 M€ l'an dernier.

Le **résultat courant avant impôts**, tenant compte d'un résultat financier ramené à -46 K€ (contre -736 K€), s'établit à -8,1 M€ contre -13 M€ en 2023.

De même, le **résultat exceptionnel** est ramené à -2,6 M€ (contre -15,2 M€ en 2023) et comprend principalement des provisions pour risques et charges pour des créances ayant fait l'objet de contestation de la part de Hopium

et/ou de créanciers. Celles-ci feront l'objet d'une reprise en 2025 du fait de l'acceptation du plan de continuation par le Tribunal des activités économiques de Paris.

Après constatation d'un crédit d'impôt de 0,3 M€ (CIR), le **résultat net de l'exercice 2024** se porte à - 10,5 M€ contre une perte de - 30,7 M€ en 2023.

Une structure financière renforcée

Hopium a conclu le 20 septembre 2022 un contrat de financement obligataire convertible avec la société Atlas Special Opportunities qui a fait l'objet d'un avenant en juillet 2023² et en octobre 2024³ afin de couvrir les besoins de financement de la société.

Au cours de l'exercice 2024, Hopium a réalisé plusieurs augmentations de capital pour un montant total de 12,7 M€ par voie de conversion d'obligations en action portant le capital social de la société à 7.791.513,44 €, divisé en 779.151.344 actions de 0,01 € de valeur nominale chacune.

La situation financière de Hopium au 31 décembre 2024 se caractérise par des capitaux propres négatifs de - 35,3 M€ et une trésorerie de 1,1 M€ contre respectivement -35,9 M€ et -0,2 M€ sur l'exercice 2023. Aussi, la dette financière au 31 décembre 2024 s'élève à 8,3 M€ contre 9,2 M€ au 31 décembre 2023. Elle est principalement composée de l'emprunt obligataire convertible souscrit auprès du fonds Atlas Special Opportunities⁴ (5,3 M€), d'un prêt innovation (1 M€, comme à la clôture N-1) et de l'emprunt région Normandie (2 M€, comme à la clôture N-1). De plus, les comptes courants associés (5,7 M€ vs. 5,9 M€ en N-1) sont inclus dans le plan de continuation.

Il est rappelé que, selon les dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce, lorsque du fait de pertes, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, il est procédé dans les délais légaux, soit à la dissolution anticipée de la société, soit à la reconstitution des capitaux propres de la société, à hauteur de 50 % du montant du capital social au minimum. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux sociétés en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ou qui bénéficient d'un plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire.

Depuis la clôture de l'exercice, Hopium a vu son plan de continuation homologué par le Tribunal des activités économiques, permettant de réduire le passif de 35 M€ à 9 M€ et de renforcer significativement sa situation financière. Ce plan s'appuie également sur un financement obligataire du fonds Atlas Special Opportunities de 12,5 millions d'euros, permettant à Hopium de couvrir les besoins de financement de son plan de développement et de production jusqu'au deuxième trimestre 2026⁵.

Forte de cette nouvelle visibilité, la société Hopium est prête à concrétiser sa vision afin de proposer à l'horizon 2028-2030 une solution innovante et accessible pour la décarbonation du marché des transports lourds. A cet effet, Hopium a repris ses discussions avec des industriels susceptibles de lui apporter les moyens, notamment financiers, pour l'accompagner sur le long terme afin de mener à bien son projet.

² Communiqué du 21 juillet 2023

³ Communiqué du 11 octobre 2024

⁴ Financement conclu le 20 septembre 2022, et modifié par avenant du 11 octobre 2024 (Communiqué du 11 octobre 2024)

⁵ Communiqué du 17 janvier 2025

La stratégie Hopium : des marchés de niche à l'industrialisation

Hopium poursuit une stratégie d'innovation ciblée, en concentrant dans un premier temps ses efforts sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée, tels que le maritime et l'aéronautique, et certaines applications routières spécifiques comme les véhicules d'entretien des municipalités. Cette orientation doit permettre à l'entreprise de financer l'optimisation et l'industrialisation de sa pile à combustible tout en maîtrisant les coûts.

Pour améliorer les performances et la durabilité de sa technologie, Hopium intensifie ses travaux de R&D, notamment grâce à l'utilisation d'outils de test avancés comme la plaque S++^{®6}, tout en étoffant son portefeuille de brevets, qui comprend déjà 16 dépôts.

Parallèlement, Hopium avance vers la marinisation de son système 200 kW⁷ pour la propulsion de bateaux de taille moyenne (10 à 15 mètres). Une intégration dans un semi-rigide est prévue pour le 3^{ème} trimestre 2025 avec des essais en conditions réelles qui devraient se dérouler au 4^{ème} trimestre 2025.

Enfin, certaines applications routières, comme les bennes à ordures ménagères (BOM), pourraient voir une mise en service dès 2025, compte tenu de leur intérêt opérationnel, économique et environnemental croissant pour les collectivités. Forte de ses nouvelles avancées, Hopium poursuit l'installation de sa chaîne d'assemblage à Saint-Bonnet-de-Mure afin de répondre aux premières commandes.

Mise à disposition du Rapport Financier annuel 2024, le mardi 29 avril 2025

Le Rapport Financier annuel pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, a été déposé à l'AMF et est mis à disposition du public. Il peut être consulté sur le site internet de la Société, rubrique Investisseurs : <https://www.hopium.com/investisseurs>

À propos de Hopium :

Hopium est un fournisseur de solutions complètes de motorisation électrique à pile à combustible hydrogène pour les transports lourds. Engagée dans la recherche d'une alternative bas carbone et performante pour les transports lourds, Hopium vise à transformer le secteur grâce à la commercialisation début 2025 d'une gamme de solutions modulaires d'une puissance de 100 kW à 400 kW.



ISIN : FR0014000U63 - Mnémonique : ALHPI

www.hopium.com

Suivez-nous sur [Instagram](#), [LinkedIn](#), [X \(exTwitter\)](#)

Retrouvez tous les épisodes de la mini-série "[We are Hopium](#)" sur les réseaux de Hopium.

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

Contact :

Relations investisseurs/Presse

S. Kennis et J. Gacoin

hopium@aelium.fr

⁶ Communiqué du 26 mars 2025

⁷ Communiqués de presse du 28 janvier et 18 mars 2025